

Compte rendu de la réunion d'information sur l'ABC de Châtillon

Le 21 juin 2016 de 19h30 à 21h30 s'est déroulée une réunion de lancement de la démarche Atlas de Biodiversité Communal (ABC) mise en place sur la commune de Châtillon.

Monsieur le Maire, Bernard Marconnet ouvre la réunion en rappelant que la notion de patrimoine est une des valeurs fondamentales de la commune.

Charles Bornard introduit la réunion en expliquant que la démarche ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) se fera en concertation avec les Châtillonnais ; Il est précisé afin de lever toute ambiguïté que l'inventaire de la faune ne sera pas perçu comme une démarche anti- chasse ; et que la concertation avec les membres de la société de chasse sera recherchée . Il explique également que les scolaires seront informés de cette démarche. Sur la commune de Châtillon, l'ABC est labellisé puisqu'il fait partie de l'Agenda 21, un label de gestion communal du territoire avec prise en compte de la notion de développement durable. Gérard Hytte, Didier Rousse et Pierre Gadiolet naturalistes qui ont la responsabilité de l'élaboration de l'atlas vont ensuite se succéder pour approfondir les différents aspects de la démarche ABC.

I- Qu'est-ce que la démarche ABC ?

La démarche ABC a pour but de **recenser la biodiversité** d'une commune **et de porter cette information sur une cartographie**. Cette connaissance de la biodiversité **mise à disposition de tous** pourra ensuite servir à prendre **des décisions** en tenant compte des enjeux écologiques lors d'un aménagement. L'ABC repose en grande partie sur de l'inventaire faunistique et floristique mais aussi sur la sensibilisation du public et sa participation à travers les sciences participatives.(voir note point II et annexe)

Sur la commune, l'ABC se découpe en trois grandes étapes susceptibles d'évoluer :

1ère année :

- composition du Comité de Pilotage de l'ABC
- collecte des données existantes, compléments par des spécialistes et des citoyens, premiers inventaires
- bilan des connaissances, identification des lacunes

2^{ème} année

- inventaire(s) complémentaires
- - interventions en milieu scolaire

3^{ème} année

- rapport final et cartographie

L'ABC va permettre de rassembler l'ensemble des données qui existe sur la biodiversité à Châtillon.

A la fin de l'intervention de Gérard Hytte, il est mis en lumière **le problème des propriétaires de la commune** qui ne réside pas à Châtillon, comment pourra-t-on les informer ? Il semble aussi nécessaire d'associer les propriétaires à la démarche car de nombreuses parcelles riches en biodiversité sont des parcelles privées. Une lettre d'information à l'attention des habitants pourrait être faite par la municipalité comme c'est déjà le cas pour Pierre Gadiolet.

Il sera également important de réfléchir à la communication des résultats notamment pour informer les randonneurs venus d'autres communes. Un moyen de communication peut aussi être de réaliser une exposition photo à la médiathèque pour montrer les espèces découvertes sur la commune.

La question de **l'évolution de cet inventaire** est également posée. Les intervenants expliquent qu'il sera possible d'opérer des mises à jour sur cet inventaire, mais il existe aussi de nombreux outils de contrôle pour surveiller l'évolution de la biodiversité d'une commune. Il peut par exemple y avoir création d'un club naturaliste dont l'une des missions serait de surveiller l'évolution de la population de certaines espèces, organisation de sorties pour sensibiliser le public à la protection d'une espèce

II- Les sciences participatives

Le groupe de travail de l'ABC souhaiterait que les **sciences participatives** soient un des outils qui permettent de réaliser l'ABC mais il faut réfléchir à sa forme. Ce qui ressort de la réunion à ce sujet est qu'il faudra exercer un contrôle sur les différentes données qui pourront

être communiquées afin de vérifier leur exactitude et ce notamment en utilisant le support photo. Chaque donnée devra comporter le nom de l'observateur, la date, le lieu de l'observation (lieu-dit) ainsi que l'espèce. Ces données sont importantes notamment pour les jardins qui sont des espaces privés auxquels les naturalistes n'ont pas accès. La médiathèque de Châtillon possède également quelques ouvrages spécialisés qui peuvent permettre au Châtillonnais de déterminer des espèces, les planches vigie-nature peut aussi être utilisées en ce sens. L'idée de faire une page sur le site de la commune accessible à tous est envisagée.

III- Approche biogéographique des potentialités naturelles de la commune de Châtillon

Voir en annexe le résumé de l'intervention de Pierre Gadiolet qui révèle que la diversité des conditions écologiques notamment des milieux et habitats naturels de la commune laisse pressentir que le territoire communal est prédisposé à recéler une diversité biologique intéressante. Dès et déjà les premières investigations menées sur le terrain ont permis de pré-identifier et de délimiter sur une carte des secteurs riches en biodiversité

IV-Conclusion :

Le comité de pilotage une fois constitué devra notamment réfléchir à la mise en place des sciences participatives, la question des espaces privés, de l'évolution de l'ABC dans le temps, et la prise en compte de l'ABC dans l'aménagement et la gestion communale.

Le comité de pilotage se réunira deux fois par an ; la liste des volontaires est pour l'instant la suivante, il est possible d'étoffer cette liste en rejoignant le groupe suivant ; Bernard Marconnet ; Gérard Hytte ; Didier Rousse ; Pierre Gadiolet ; Valérie Lacondemine ; Martine Vial ; Olivier Bitaud ; Juliette Berthet ; Jean- Paul Depay(à confirmer) ; Charles Bornard ;

Liste des présents :

Bernard Marconnet : maire de la commune

Charles Bornard : adjoint au maire, membre de la commission Agenda 21 et membre du groupe de travail ABC Châtillon

Michèle Jarrige : élue et membre de la commission Agenda 21

Martine Vial : élue et membre de la commission Agenda 21

Valérie Lacondemine : élue et membre de la commission Agenda 21

Joëlle Chataing : membre de la commission Agenda 21

Françoise Bornard : représentante de l'association Mine de liens

Jean-Pierre Depay : Président de l'association de chasse de la commune

Jeanette Mouflin : Châtillonnaise

André Pierron : Châtillonnais

Olivier Bitaud : enseignant à l'Institut des Technologies de l'Environnement, habitant de Chessy-les-Mines

Thibault Duret : botaniste

Pierre Gadiolet : Expert consultant en environnement et membre du groupe de travail ABC Châtillon

Gérard Hytte : référent ABC Lamûre sur Azergues, ancien président de la FRAPNA et membre du groupe de travail ABC Châtillon

Didier Rousse : responsable du pôle Nature-Environnement à la FRAPNA et membre du groupe de travail ABC Châtillon

Juliette Berthet : stagiaire FRAPNA et étudiante à l'Institut des Technologies de l'Environnement

Excusés : M. Duperray, représentant du Conseil départemental ;

les enseignants de l'école primaire

Didier Dailly (élu à Lamure sur Azergues et représentant la fédération départementale de chasse)

Coralie Chagneux : Châtillonnaise- étudiante à l'IET-